



COMMODUS RÉCONCILIE TRAVAIL ET VIE DE FAMILLE

Jennifer Lispont, journaliste stagiaire

Lancé en 2006, le service en ligne Commodus permet aux employeurs d'offrir une gamme de services à leurs employés. Objectif : faciliter la conciliation entre leur vie personnelle et professionnelle. À l'origine de ce pari audacieux, la Montréalaise Lucie Chagnon, entrepreneure sociale jusqu'au bout des ongles.

Vous devez acheter un cadeau d'anniversaire, effectuer des démarches administratives, faire garder votre chien, emmener votre parent âgé chez le médecin, repeindre la maison, préparer votre boîte à lunch... mais vous êtes débordé. Il n'est pas toujours facile de concilier travail et responsabilités familiales. De ce constat est né Commodus, le premier site Internet qui fournit plus d'une trentaine de services aux travailleurs, allant du soutien scolaire à la halte-garderie en passant par les conseils juridiques.

À l'origine de ce projet, Lucie Chagnon, 57 ans : «Ce service vise à favoriser la mise sur le marché des services d'économie sociale et faciliter le quotidien des travailleurs. Nous entendons beaucoup parler des services de garde ou d'aménagement du temps de travail, mais peu de services sont proposés aux travailleurs, alors que c'est une composante essentielle de leur bien-être. Commodus répond à leurs besoins, car chacun est libre de choisir ce qui l'accommode le plus pour alléger son quotidien.»

Comment fonctionne Commodus? D'abord, l'employeur achète des points Commodus (1 dollar = 1 point) sur le Web, choisit les services qu'il souhaite rendre disponibles et remet une liste de ses employés à Commodus qui leur ouvre un compte. L'employé peut alors «magasiner» et réserver des services en ligne. Un principe qui fait le bonheur de Valérie Roy,

chargée de projet au Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité : «J'adore Commodus! Grâce aux 200 points annuels que me remet mon employeur, je peux faire exécuter de menus travaux chez moi, faire laver mes fenêtres ou changer les pneus de la voiture... Avant, je n'avais d'autre choix que de régler mes affaires personnelles durant les heures de travail. Désormais je me sens dégagée des contraintes logistiques.»

Pour répondre au mieux à la demande, Commodus fait appel à 150 fournisseurs triés sur le volet, le plus souvent issus de l'économie sociale : «Si les services proposés par Commodus ne sont pas moins chers qu'ailleurs, ce qui nous distingue, c'est notre éthique entrepreneuriale. Nous avons accordé un agrément à nos fournisseurs selon des critères rigoureux». Les entreprises doivent par exemple figurer au Registre des entreprises du Québec et s'engager pour le développement durable. Des vérifications judiciaires sont également effectuées pour les personnes proposant des services aux enfants ou aux aînés.

Si le bénéfice pour les employés est évident, quels avantages en retirent les employeurs? «Commodus permet aux travailleurs d'être plus productifs, motivés et moins stressés par tout ce qu'ils doivent gérer à l'extérieur du travail. Commodus est un véritable atout pour l'entreprise offrant ce genre d'avantages sociaux, car les travailleurs accordent de plus en plus d'importance à leur bien-être au travail.»

Aujourd'hui, l'entreprise est en pleine expansion et prévoit notamment offrir bientôt des chèques-cadeaux Commodus destinés aux particuliers. La fondatrice estime cependant qu'il reste bien du chemin à parcourir : «J'aimerais que les travailleurs à faible revenu aient accès à Commodus partout au Québec. Ainsi, le pari d'égalité et de développement social sera gagné.»



Photo : Jennifer Lispont

Lucie Chagnon, présidente-directrice générale de Commodus, un projet facilitant la conciliation entre vie personnelle et professionnelle